**NUMÉRO DE PROJET:**

**Annexe III**

Procuration

**[dénomination officielle complète de l'institution/organisation] [ACRONYME]**

[forme juridique officielle][[1]](#footnote-1)

[n° d’enregistrement légal]1

**[adresse officielle complète]**

numéro TVA:

(ci-après «le cobénéficiaire»), représenté(e) aux fins de la signature de la présente procuration par le mandataire légal pour agir en son nom **[nom, prénom et fonction]**

d’une part,

et

**[dénomination officielle complète de l'institution/organisation] [ACRONYME]**

[forme juridique officielle][[2]](#footnote-2)

[n° d’enregistrement légal]

**[adresse officielle complète]**

numéro TVA:

(ci-après «le coordonnateur»), représenté(e) aux fins de la signature de la présente procuration par le mandataire légal pour agir en son nom**[nom, prénom et fonction]**

d’autre part,

SONT CONVENU(E)S

aux fins de l'exécution de la convention **[Intitulé et Acronyme du Projet]** conclue avec l’Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture»,

des dispositions suivantes:

1. Le cobénéficiaire donne procuration au coordonnateur pour agir en son nom et pour son compte, en signant la convention susmentionnée et ses éventuels avenants avec l’Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture». Par conséquent, le cobénéficiaire donne mandat au coordonnateur pour qu'il assume l'entière responsabilité de l'exécution de ladite convention.

2. Le cobénéficiaire déclare avoir lu attentivement et accepter toutes les dispositions de ladite convention avec l’Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture», notamment l'ensemble des dispositions assorties d'effets pour le cobénéficiaire et le coordonnateur. Il reconnaît en particulier qu'en vertu de la présente procuration, le coordonnateur est seul autorisé à recevoir des fonds de l'Union européenne et à distribuer les montants correspondant à la participation de chaque cobénéficiaire dans l'action.

3. Le cobénéficiaire s'engage à faire tout son possible pour aider le coordonnateur à remplir ses obligations stipulées dans la convention précitée. En particulier, le cobénéficiaire s'engage à fournir au coordonnateur tous documents ou informations requis, dès que possible après avoir reçu sa demande dans ce sens.

4. Les dispositions de la convention précitée, y compris la présente procuration, prévalent sur toute autre convention entre le cobénéficiaire et le coordonnateur susceptible de produire des effets sur l'exécution de la convention précitée conclue entre le coordonnateur et l’Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture».

5. Une copie de la présente procuration sera annexée à la convention précitée et en fera partie intégrante.

SIGNATURES

Pour le cobénéficiaire Pour le coordonnateur

Je confirme par la présente que nous avons lu le dossier de candidature dans son entièreté y compris les données financières, et que nous sommes conscients du rôle spécifique qui nous aurons dans le projet.

**[nom, prénom et fonction]** **[nom, prénom et fonction]**

|  |  |
| --- | --- |
| Je suis légalement autorisé à représenter le  cobénéficiaire | Je suis légalement autorisé à représenter le coordinateur |

signature signature

Fait à [lieu], [date] Fait à [lieu], [date]

|  |  |
| --- | --- |
| CACHET OFFICIEL OU SCEAU du  co-bénéficiaire | CACHET OFFICIEL OU SCEAU du coordinateur |

En trois exemplaires, en français

1. à laisser vide si le cobénéficiaire est un organisme public [↑](#footnote-ref-1)
2. à laisser vice si le coordinateur est un organisme public [↑](#footnote-ref-2)